

OBJET : Création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-29, L 1424-8-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales créés par la loi de 2004-811 et les articles L. 2212-1 et suivants,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et notamment ses articles L724-1 et suivants,

Vu la circulaire du 12 août 2005 relative aux réserves communales de sécurité civile,

L'arrêté n°2017-0145 du 10 mars 2017 portant approbation du Plan Communal de Sauvegarde de la Ville de Sotteville lès Rouen,

Considérant :

- Que la ville de Sotteville-lès-Rouen est soumise à des risques naturels et technologiques majeurs, des crises sanitaires, ainsi qu'à des phénomènes météorologiques d'ampleur,
- Qu'une réserve communale de sécurité civile peut renforcer les capacités locales de gestion de crise en contribuant au soutien et à l'assistance des populations,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser la création d'une réserve communale de sécurité civile dénommée Réserve Citoyenne Solidaire.
- D'autoriser Madame la Maire à signer tous documents ou pièces afférent à la présente délibération.
- De dire que Madame la Maire prendra un arrêté municipal portant règlement intérieur de la Réserve Citoyenne Solidaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

La délibération n°2024-55 est adoptée.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire

Luce PANE



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 14 MARS 2024

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Nombre de Conseillers

en exercice : 35

Nombre de votants: 35

Nombre de présents : 31

Convocations : 8 MARS 2024

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, , Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, M. Pierre JOSELIER, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Mathilde LESAGE Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
- Mme Niswat ABDOURAZAKOU Pouvoir à Mme Adeline POLLET
- Mme Lisa MADELEINE Pouvoir à Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU
- Mme Sylvie FAURE Pouvoir à M. Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Mohammed DERGHAM remplit les fonctions de Secrétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240314-2024-55-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2024

Publication : 26/03/2024